Réf. Farde e-Assemblées : 2727914

N° OJ : **11**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/10/2026

Objet : Politique intégrée et intégrale de sécurité et de prévention.- Adoption des conventions annuelles entre la Ville et les projets SAS et Transit, dans le cadre du PSSP.

Le Conseil communal,

Considérant les besoins en matière de prévention dans les quartiers ;

Vu la décision des autorités subsidiantes fédérales concernant la poursuite du financement des projets de prévention (et en particulier les dispositions suivantes) ;

Vu la prolongation des PSSP pour une durée de 1 an à dater du 1er janvier 2026 ;

Vu l'AR du 17 décembre 2025 relatif à la prolongation 2026 des Plans stratégiques de sécurité et de prévention ;

Vu l'AM du 30 avril 2026 fixant notamment les modalités de suivi relatives au PSSP 2026 ;

Vu la décision du Conseil communal du 8 juin 2026 entérinant la convention PSSP 2026 entre la Ville et l'état fédéral ;

Vu le contenu du PSSP tel que prolongé en 2026, conclu entre la Ville de Bruxelles et le SPF Intérieur ;

Vu la nouvelle loi du 2 mai 2002 sur les asbl ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu l'article budgétaire en recette - 30042/46508 et en dépense – 30042/33202.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Adopter la convention entre la Ville et l'asbl Transit, relative au financement de cette asbl dans le cadre du subside du Plan stratégique de sécurité et de prévention, pour l'année 2026.

Article 2 : Adopter la convention entre la Ville et le CPAS, relative au financement du service SAS dans le cadre du subside du Plan stratégique de sécurité et de prévention, pour l'année 2026.

Annexes :

- Convention PSSP 2026 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- L'Arrêté royal du 17 décembre 2025 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- L'Arrêté ministériel du 30 avril 2026 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Projet de convention Ville-SAS FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Projet de convention Ville-Transit FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)